

MAIRIE DE MAZÈRES

CS 87073

Rue de l'Hôtel de Ville

09270 MAZÈRES

05.61.69.42.04

mairie.mazeres@wanadoo.fr

**ARRÊTÉ N°24/152 REGLEMENTANT PROVISOIREMENT
LE STATIONNEMENT ET LA CIRCULATION**

Rue de l'Hôtel de Ville - Rue du Temple – Rue du Pont Vieux

Le Maire de **MAZERES**

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2213-1, L.2213-2 et L.2213-3 ;

VU le Code pénal et notamment son article R.610-5 ;

VU la demande de **OMNITRAVAUX** sis 6 Rue de l'Europe 31150 LESPINASSE, en date du 2 septembre 2024 ;

CONSIDERANT que pour permettre **DES TRAVAUX DE VOIRIE AUTOUR DE LA MAIRIE**, il est nécessaire de réglementer le stationnement et la circulation **rue de l'Hôtel de Ville et rue du Temple, Rue du Pont Vieux à compter du lundi 23 septembre 2024 ;**

ARRETE

Article 1 : Le stationnement et la circulation seront interdits : rue de l'Hôtel de Ville de l'intersection de la rue du Vieux Pont à l'intersection de la rue du temple.

De la Rue du Temple de l'intersection de la Rue de l'Hôtel de Ville à l'intersection du Faubourg Saint Jean

De la Rue du Pont Vieux de l'intersection de la Rue de l'Hôtel de Ville à l'intersection du Faubourg Saint Jean à compter du lundi 23 septembre et ce pendant une durée de 90 jours comme précisé sur plan joint. ;

Article 2 : Les différents panneaux de signalisation seront posés par OMNITRAVAUX.

Article 3 : Les infractions aux dispositions du présent arrêté seront constatées et sanctionnées conformément aux lois et règlements en vigueur.

Article 4 : Le présent arrêté peut-être déféré devant le tribunal administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa transmission.

Article 5 : Les dispositions définies par le présent arrêté prendront effet le jour de la mise en place de la signalisation prévue à l'article ci-dessus ;

La gendarmerie, la police municipale sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à **Mazères**, le 9 septembre 2024.

Le Maire
Louis MARETTE



MAIRIE DE
MAZERES
Rue de l'Hôtel de Ville
09270 MAZERES
☎ 05.61.69.42.04

mairie.mazeres@wanadoo.fr

Annexe ARRÊTÉ N°24/152

